

18th Jan'y.

per cent. per line, more than for Brevier. This proposal is made on condition of the exclusive right of advertising Sheriffs' Sales, at least for the District of Montreal, being secured to the Canadian Courant. Should any further information be required, we shall be happy to give it.

Answer of *Daniel Tracey*, Esquire, Editor of the *Vindicator*.

I received a Letter written by direction of the Committee to whom has been referred the Bill on "Sheriffs' Sales," requesting me to inform the Committee the lowest price at which advertisements might be published. The Committee wish to be informed also the price for every 100 words. This is an uncertain way, as words are of various lengths. I have found 100 words of Minion to make from 10 lines to 13½ lines, of my Paper. In Brevier, partly the same or a little more. The way Printers reckon, and by which they can calculate with the utmost exactness, is by the letter M, they count so many M's to the line, in this mode there can be no deception; in counting by words you are liable to much imposition. My lines make, of Minion, 20½ M's; of Brevier, 23, leaving the difference of 2½ M's in each line. This would produce the difference of about one line in between 8 and 9. Printers generally prefer Brevier in Newspapers, as Minion is too small to be easily read, and requires more care in the printing. With regard to the price, the Committee has not informed me how long each advertisement should be continued, as our prices are in some degree regulated by that. Ordinarily we charge four times as much for the first insertion as for every subsequent one, and when advertisements continue a length of time, a discount is generally allowed of from 12½ to 25 per cent. Sheriffs' Sales, which are mostly solid matter, are more expensive to set up: they besides require far more care, as the insertion of a wrong date or any other mistake might lead to serious consequences. When once the matter is composed, the expense can be increased very little by a greater number of insertions, and should there be much interval between insertions, the Printer has no advantage, but on the contrary. Having over-matter set up, occasions the outlay of a greater capital also. The consideration of this subject suggests to me the necessity of receiving further information as to the length of time advertisements are to be continued, which, should the Committee admit of, would afford much satisfaction.

The Chairman also laid before the Committee, the following Letter:

(F.)

Montreal, 10th December, 1831.

Sir,

I am informed by Mr. Terroux of your wishes with respect to the Sheriffs' Notices; you wish to have a statement of what they would cost for each hundred words. It appears to me that this would be liable to objections, (without reckoning the trouble that would arise from counting the words in order to be correct,) with respect to the blank lines, that is to say, such in which there are only one or two words. They take up as much space as a line full, and would not produce as much. It is

18 Janvr.

celles dont on se sert actuellement pour imprimer le *Courant*. Nous demanderions dix pour cent par ligne de plus, pour imprimer en *Minion*. Cette offre est faite à la condition que l'on donnera au *Canadian Courant* le droit exclusif de publier les Ventes du Shérif, au moins pour le District de Montréal. Si l'on avait besoin d'autres informations, nous nous ferons un plaisir de les communiquer.

Réponse de *Daniel Tracey*, Ecuyer, Editeur du *Vindicator*:

J'ai reçu une lettre écrite par ordre du Comité, auquel a été renvoyé le Bill des "Ventes du Shérif," par laquelle je suis prié d'informer le Comité du plus bas prix auquel on pourrait publier ces Avertissements. Le Comité désire aussi savoir le prix par chaque cent mots. C'est là une manière assez incertaine de calculer, puisque les mots sont plus ou moins longs. J'ai trouvé que 100 mots en *Minion* ont rempli dix à treize lignes et demie de mon papier. C'est à-peu-près la même chose en *Brevier*. La manière de calculer des Imprimeurs, et d'après laquelle ils peuvent calculer avec la plus grande exactitude, c'est par la lettre M. Ils calculent tant d'M pour une ligne. De cette manière, il ne peut y avoir aucune erreur, au lieu qu'en comptant les mots, on est sujet à de grandes impositions. Mes lignes avec le caractère en *Minion* forment 20½ M; et avec le caractère en *Brevier* elles en forment 23, laissant une différence de 2½ M dans chaque ligne. Cela ferait une différence d'environ une ligne sur chaque 8 ou 9 lignes. Les Imprimeurs préfèrent en général le *Brevier* pour les Gazettes, car le *Minion* est trop petit pour être lu avec facilité; et il faut apporter plus de soin pour l'impression. A l'égard du prix, le Comité ne m'a pas informé pendant combien de tems chaque Avertissement doit être continué; et c'est en quelque sorte cela qui règle nos prix. Ordinairement, nous demandons quatre fois autant pour la première insertion que pour chaque insertion subséquente; et quand on continue les Avertissements pendant un certain tems, nous faisons généralement la déduction de 12½ à 25 pour cent. Les Ventes des Shérifs sont plus dispendieuses à imprimer; elles exigent plus de soin, car l'insertion d'une date fautive ou de toute autre erreur peut entraîner avec elle des suites sérieuses. Lorsque la matière est composée, le nombre d'insertions ne peut accroître que de bien peu la dépense; et s'il s'écoule un long espace de tems, entre les différentes insertions, l'Imprimeur n'a pas davantage; mais il y perd. La grande quantité de matières sur la forme, nécessite l'emploi d'un capital plus considérable. La considération de ce sujet me suggère la nécessité qu'il y a de m'envoyer d'autres renseignements relativement à la longueur du tems pendant lequel on devra continuer les Avertissements; et si le Comité le peut faire, il m'obligera beaucoup.

Le Président a aussi mis devant le Comité la Lettre suivante:

(F.)

Montréal, 10 Décembre 1831.

Monsieur,

J'apprends par M. Terroux vos intentions au sujet des avis des Shérifs; vous désirez avoir un état de ce que cela coûterait par chaque cent mots; il me semble que cela souffrira des difficultés (sans compter le trouble qu'il y aura à compter les mots pour être juste) par rapport aux lignes en blanc, c'est-à-dire, celles où il n'y a qu'un mot ou deux. Cela prend autant d'espace qu'une ligne pleine, et ne rapportera pas autant. C'est autrement qu'avec un copiste; il n'a rien à écrire dans une ligne où il faut du blanc. Cependant